

MOBILITÉS : ACCÉLÉRONS LA TRANSITION !

ÉLECTIONS MUNICIPALE & MÉTROPOLITAINE
DES 15 ET 22 MARS 2020

GRENOBLE
en
COMMUN

CAPITALE DU VÉLO, RER À LA GRENOBLOISE, TRAM ET TRAMBUS, GRATUITÉS,
COVOITURAGE ET VOITURES EN LIBRE-SERVICE, FIN DU DIESEL...



GRENOBLE 1ÈRE VILLE CYCLABLE DE FRANCE !

Avec le déploiement des pistes Chronovélo, la réalisation de parkings silo sécurisés à la gare ou le renforcement de l'offre Métrovélo, beaucoup a été fait depuis 2014 pour encourager l'usage du vélo à Grenoble.

Grâce à ces actions, notre ville est devenue la capitale française du vélo aux yeux des usagères et usagers, avec la première place (toutes catégories confondues pour les villes de + 9 000 habitant-es) dans le baromètre 2019 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), devant Strasbourg et La Rochelle.

Aujourd'hui c'est près d'un-e Grenoblois-e sur cinq qui se rend au travail à vélo !

Il reste néanmoins encore beaucoup à faire et les 3 432 Grenoblois-es qui ont participé à l'enquête de la FUB nous ont donné les priorités à traiter : Berriat, Jean Perrot, Gambetta, Léon Blum, Esmonin, avenue de l'Europe, rue des Alliés, quais de l'Isère... de nombreuses avenues, rues ou carrefours demeurent anxiogènes et insécures.

Pour lutter contre la pollution, le bruit, les embouteillages et le changement climatique, il est indispensable d'accélérer le déploiement et la sécurisation de notre réseau cyclable.

8 CHRONOVÉLOS ET UN NOUVEAU RÉSEAU CYCLABLE PROXIVÉLO

D'ici 2026, nous proposons de réaliser avec la Métropole 4 nouvelles pistes Chronovélo sur Grenoble, dont un "ring" qui fera le tour de la ville, en plus des 4 pistes déjà livrées ou en chantier. A horizon 2026, c'est un réseau de plus de 100 km de pistes Chronovélo qui permettra de relier Grenoble à toute la métropole !

En complément de ces liaisons métropolitaines, nous proposons aussi la création d'un réseau de proximité "Proxivélo" pour mieux relier les quartiers de la ville entre eux. Ce réseau impliquera une reprise de l'existant ou la création de chaînons manquants, avec un soin particulier pour sécuriser les intersections et sanctuariser les trottoirs.

Pour ces nouveaux aménagements, nous souhaitons expérimenter un revêtement de couleur, qui emmagasine moins la chaleur que l'enrobé noir classique.

Les plans piétons-vélos de proximité seront actualisés et généralisés dans tous les quartiers tout au long du mandat pour associer étroitement les citoyen-nes et les associations aux diagnostics et réalisations.



MÉTROVÉLO GRATUIT LA PREMIÈRE ANNÉE !

Métrovélo constitue le premier service de location de vélo longue durée de France. Pour favoriser le décollage, la première année deviendra gratuite et nous élargirons le parc à 10 000 vélos, dont plus de 1000 vélos-cargos et vélos à assistance électrique.

REMISE EN SELLE, SENSIBILISATION, VERBALISATION

Nous développerons les sessions de remise en selle et d'apprentissage du vélo à tous les âges de la vie. Nous intensifierons les campagnes de sensibilisation concernant l'équipement des cyclistes, et multiplierons les actions de verbalisation de la police municipale (cyclistes sur le trottoir ou circulant trop vite en zone piétonne, véhicules motorisés stationnés sur les trottoirs ou les aménagements cyclables...).

SÉCURISER ET FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLOS CHEZ LES ENFANTS

Les nouveaux itinéraires sécurisés cibleront en priorité les écoles, collèges et lycées pour redonner de l'autonomie à nos enfants et favoriser l'activité physique. L'apprentissage du vélo sera mis en place dans toutes les écoles de la ville. 100 % des 120 écoles maternelles et élémentaires, publiques, privées et crèches de Grenoble auront leur Rue aux Enfants, végétalisée et sans voitures, pour assurer la sécurité des enfants et la tranquillité des accompagnatrices et accompagnateurs.



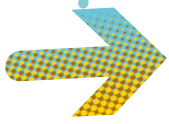
DES QUARTIERS PLUS APAISÉS

L'abaissement de la vitesse à 30/km h sera conforté par des mesures d'apaisement et un contrôle renforcé contre la violence routière. Une reprise de certains plans de circulation permettra de dissuader le trafic de transit d'emprunter les axes secondaires qui irriguent nos quartiers. Des vélorues à la néerlandaise, à très faible trafic motorisé, seront réalisées.

+ DE STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS

Nous accélérons le déploiement dans les rues des Minibox à destination des habitant-es qui ne disposent pas d'un garage à vélo à leur domicile. Nous créerons 1 000 nouvelles places vélo sécurisées dans les parkings en ouvrage existants, avec des dispositifs de recharge pour les vélos à assistance électrique. Un grand parking vélo en centre-ville sera aménagé et bénéficiera d'une gratuité totale de 24 h pour mieux sécuriser les vélos des visiteurs et visiteuses.

Nous continuerons à déployer massivement des arceaux dans l'espace public, notamment en amont des traversées piétonnes pour améliorer la sécurité. De nouveaux emplacements innovants seront créés à destination des vélos-cargos. Le ramassage des épaves et des vélos gênants sera rendu plus efficace.



UN RER GRENOBLE-ECHIROLLES-GIÈRES-DOMÈNE-LANCEY-BRIGNOUD TOUTES LES 15 MINUTES DÈS 2025 !

Avec la Région, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, la Métropole et le Grésivaudan, un service de RER sera mis en place avec un RER toutes les 15 minutes entre Grenoble et Brignoud pour offrir une concurrence inédite à la voiture. Un simple ticket TAG et quelques minutes de trajet seront suffisants pour relier le centre-ville de Grenoble, Europole et la Presqu'île, GrandAlpe et le centre-ville d'Echirolles, Gières et le campus de Saint-Martin-d'Hères, Domène (avec une nouvelle halte ferroviaire) et la vallée du Grésivaudan !

Dans le même temps, un Tram-train desservira Vizille et la nouvelle gare du Pont-de-Claix.

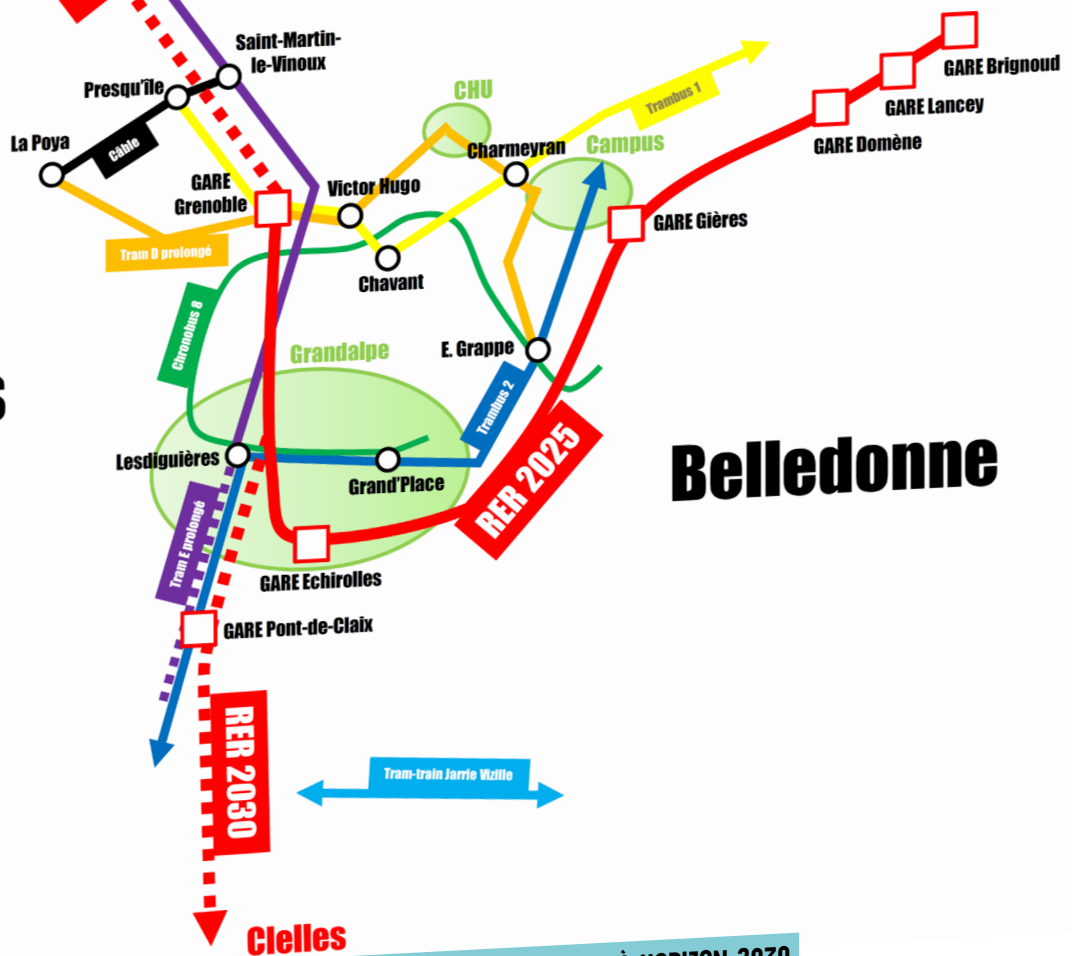
En 2030, ce RER cadencé s'étendra au nord vers Rives, Voiron et Moirans, et au sud jusqu'à Clelles.

Rives - Moirans

Chartreuse

Vercors

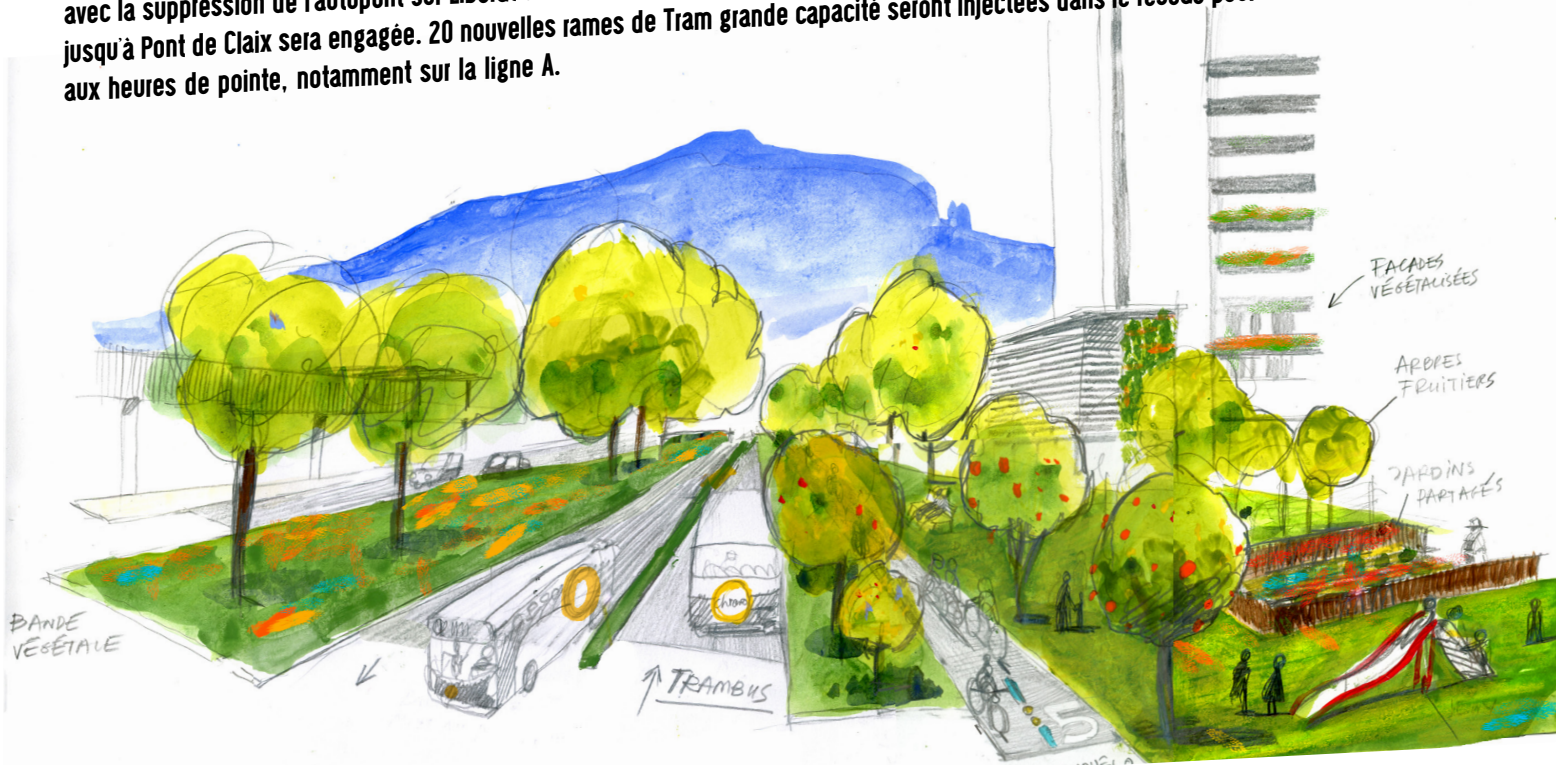
Belledonne



ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN À HORIZON 2030

UN NOUVEAU RÉSEAU TRAMWAY AVEC 8 LIGNES

Le Tram D sera prolongé jusqu'à Fontaine la Poya en passant par le CHU et le centre-ville de Grenoble. Trois nouvelles lignes de maillage seront créées pour offrir de nouvelles possibilités de trajets sans correspondance. Le Tram E sera prolongé au-delà du stade Lesdiguières avec la suppression de l'autopont sur Libération et la création d'un nouveau pôle d'échange en interface avec le Rondeau. La prolongation jusqu'à Pont de Claix sera engagée. 20 nouvelles rames de Tram grande capacité seront injectées dans le réseau pour limiter la saturation aux heures de pointe, notamment sur la ligne A.



PRÉFIGURATION DU COURS DE L'EUROPE, AVEC TRAMBUS ET CHRONOVÉLO

DEUX TRAMBUS, UN CÂBLE, UNE 8ÈME CHRONOBUS, ET LE RETOUR DU TROLLEY !

Deux Trambus écologiques, de grande capacité et à haute fréquence (sur le modèle du Busway à Nantes ou du Mettis à Metz) seront créés pour renforcer l'offre Tramway dès 2023 avec un niveau de rapidité et de confort équivalent. Une première ligne de Trambus remplacera le bus C1 avec un trajet prolongé d'un côté jusqu'à la Presqu'île, de l'autre jusqu'à Montbonnot, et de nouveaux couloirs réservés notamment sur le boulevard Jean Pain. Une deuxième ligne de Trambus remplacera le bus C2 en bifurquant vers Grand Place et le Campus.

Le câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux facilitera l'accès à la Presqu'île et sa connexion aux Trams E et A. La ligne 12 sera transformée en 8ème Chronobus avec plus de vitesse, de fréquence et d'amplitude horaire. La ligne C4 entre Grenoble et Eybens verra le retour du Trolley avec un matériel roulant 100 % électrique plus confortable et ultra moderne.



CIRCULANT DÉJÀ SUR LES ROUTES DE METZ (ICI LE METTIS), LE TRAMBUS BIENTÔT À GRENOBLE !

GRENOBLE
en
COMMUN

LA GRATUITÉ POUR TOUS-TES LE WEEK-END ET CHAQUE JOUR POUR LES PLUS MODESTES !

Après avoir divisé par 2 l'abonnement pour les 18-24 ans, nous proposons de porter la gratuité universelle les week-ends et d'instaurer la gratuité 7j/7 pour les plus précaires, en renforçant la tarification solidaire : un premier pas vers une gratuité plus étendue et une mesure immédiate pour les déplacements loisirs ou famille, et pour le dynamisme du commerce grenoblois et de la vie urbaine le week-end !

DES VOIES DÉDIÉES AU COVOITURAGE ET 1000 VOITURES EN LIBRE-SERVICE

La création, dès l'été 2020, d'une voie de covoiturage sur l'A48 depuis le péage de Voreppe permettra de diminuer le nombre de voitures et la pollution aux abords de Grenoble. Dès 2020, un service public du covoiturage, avec indemnisation des automobilistes et création d'une garantie retour, sera mis en oeuvre. Le nombre de voitures disponibles en libre-service sera renforcé avec un objectif de 1000 véhicules en 2026.

BANNIR LE DIESEL POUR LES VÉHICULES DE LOGISTIQUE PUIS CEUX DES PARTICULIERS

D'ici 2025, la zone à faible émission comprenant Grenoble et 26 autres communes sera interdite à tous les poids lourds et utilitaires roulant au diesel. Nous proposons d'étendre progressivement ces restrictions d'ici 2030 aux véhicules de particuliers, avec des mesures d'accompagnement (dont l'aide au changement de motorisation ou l'aide au passage aux véhicules en libre-service) et un contrôle automatisé.

UN NOUVEAU SCHÉMA DE MOBILITÉS POUR L'AIRE GRENOBLOISE

Le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) s'est étendu en janvier au Grésivaudan et au Voironnais en devenant le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Cet élargissement voulu et porté par les élu-es grenoblois-es va permettre de repenser et d'améliorer la desserte de Grenoble en direction d'Inovallée, de Crolles, ou Moirans, avec de nouvelles offres de bus, la reprise des lignes Express et Transisère (en complément du futur RER) et la création d'une carte et d'un compte unique "Pass mobilités" pour libérer tout notre bassin de vie de sa dépendance à la voiture !

GRENOBLE
en
COMMUN
avec **Éric Piolle**



Un maire, une équipe

GRENOBLEenCOMMUN.fr

